



PRUEBA DE ACREDITACIÓN FRANCÉS B1
MODELO DE TAREA

Après la lecture du texte, cochez la réponse correcte aux questions à choix multiples. La réponse 0 vous est donnée en exemple.

LOGEMENT, LA QUÊTE DU GRAAL.

Pénurie. Prix exorbitants, offres insuffisantes... l'immobilier, un scandale parisien.

Le constat est sans appel : à moins de 5 000 euros de revenus, il est très difficile pour un couple de se loger à Paris dans le parc privé. Les loyers oscillent entre 20 et 30 euros mensuels le mètre carré et grimpent jusqu'à 40 euros dans les chambres de service des 7^e étages. Quant au rêve de devenir propriétaire, il s'évanouit rapidement à la lecture des petites annonces : à 8 440 euros, le prix moyen du mètre carré dans l'ancien vient d'atteindre un nouveau record. Rue de Charonne, dans le II^e, le prix des logements neufs a été multiplié par deux en huit ans, de 6 000 à 11 500 euros le mètre carré...

En cause : des années de spéculation et, aujourd'hui, les achats de biens par des étrangers, le manque de logements lié au développement des familles monoparentales, et le désengagement des investisseurs institutionnels (banques, assurances...), qui préfèrent financer des bureaux plus rentables. Ainsi, dans la future ZAC¹ Clichy-Batignolles, 50 % de la superficie sera consacrée à des bureaux. Un paradoxe : 1,4 million de mètres carrés étaient vides à la fin de juin 2012 ! L'équipe Delanoë est aussi accusée par la droite d'avoir contribué elle-même à la hausse des prix en vendant très cher ses terrains nus (par exemple, Boucicaut).

La crise et son cortège de chômeurs n'ont rien arrangé. Conséquences : les cadres quittent Paris, les jeunes sont contraints à une cohabitation forcée avec leurs parents et les demandes de logements sociaux explosent. « *C'est le tonneau des Danaïdes ! Nous attribuons 12 000 logements par an, mais nous avons 132 000 demandes en attente, et 20 000 personnes s'inscrivent chaque année* », s'inquiète Sylvain Garel, coprésident du groupe EE-LV au Conseil de Paris. Cet élu du 18^e arrondissement a présidé une Mission d'information et d'évaluation (MIE), regroupant 15 élus de tous bords politiques. Si 70 000 logements HLM²

¹ Zone d'aménagement concerté.

² Habitation à loyer modéré.

auront été livrés à la fin de la deuxième mandature, si le taux de 20 % exigé par la loi SRU³ sera bien respecté (certes avec une grande disparité selon les arrondissements), si chaque programme neuf doit impérativement comporter un quart de logements sociaux, il n'empêche : il faut entre deux et quinze ans pour voir sa demande aboutir (en 2011, 8,3 % des demandeurs parisiens étaient inscrits depuis plus de dix ans) et, pour un studio, on compte 12 000 destinataires potentiels...

HLM. « *Nous aurons beau faire, nous n'aurons jamais l'offre suffisante*, admet Jean-Yves Mano, adjoint au maire de Paris chargé du logement, *d'autant que 4 ménages parisiens sur 5 sont éligibles au logement social et que le taux de rotation est extrêmement faible.* » Quand on a la chance aujourd'hui de profiter d'un HLM, on n'en bouge pas, sinon pour le troquer contre un autre. Ce qui est le souhait de 27 000 locataires sociaux. Il faut ajouter que, depuis 2011, l'ensemble des Franciliens peut remplir un formulaire jusque-là réservé aux seuls habitants de la capitale. Ces non-Parisiens représentent désormais 35 000 des 132 000 demandeurs. [...]

À défaut de solution miraculeuse, les préconisations de la MIE – notamment – permettraient de rendre plus efficaces et plus claires les modes d'attribution des HLM. Au nombre de celles-ci : une autorité organisatrice au niveau du Grand Paris et une hiérarchisation des dossiers en attente par un système de points. « *Nous pourrions aussi nous inspirer du Québec, qui fixe les loyers des logements aidés à 25 % des revenus, quels qu'ils soient* », propose Sylvain Garel. Il conviendrait en effet d'être vite imaginatif. La loi-cadre de Cécile Duflot, examinée au Parlement à l'automne, permettra-t-elle vraiment « l'accès au logement pour tous » ?

Christine Rigollet, *Le Point*, 28 mars 2013, n°2115

³ Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains.

0. Le sujet de ce texte porte sur :
 - a. L'inertie du gouvernement face au problème du logement à Paris.
 - b. Les différentes astuces des Parisiens pour rester dans la capitale.
 - c. **La difficulté de trouver un logement à Paris.**

1. D'après le texte, se loger à Paris...
 - a. est très difficile lorsqu'on n'est pas en couple.
 - b. exige d'avoir une situation économique confortable.
 - c. dans une chambre de service est à la portée de tout le monde.

2. Devenir propriétaire à Paris ...
 - a. est un rêve devenu réalité de la plupart des Parisiens.
 - b. est impossible dans le IIe arrondissement.
 - c. coûte plus cher dans certains quartiers que dans d'autres.

3. Actuellement parmi les raisons qui expliquent la cherté du logement, on peut citer :
 - a. l'arrivée de nouveaux modèles familiaux sur le marché immobilier.
 - b. la pénurie de bureaux qui a obligé les investisseurs institutionnels à se tourner vers ce type d'immobiliers.
 - c. le nouvel aménagement urbain qui encourage la création de plus d'espaces verts.

4. La crise économique a modifié le marché de l'immobilier :
 - a. de plus en plus de gens quittent les grandes villes et s'installent en province.
 - b. les autorités doivent faire face à une forte demande de logements sociaux.
 - c. certains jeunes choisissent de vivre avec leurs parents en attendant un logement social.

5. Selon les chiffres...
 - a. le nombre de logements attribués par an couvre les demandes de ceux-ci.
 - b. la demande de logements sociaux dépasse l'offre de ceux-ci.
 - c. 132 000 dossiers de demandes de logement sont incomplets.

6. Parmi les mesures prises par le gouvernement, on peut citer :
 - a. la décision de déterminer un pourcentage de logements sociaux.
 - b. la construction de 70 000 HLM pour répondre à la demande immédiate.
 - c. la priorité accordée aux demandeurs en attente depuis plus de 10 ans.

